

## PLAN DE FERMETURE DE CENTAINES DE COLLÈGES ET DE CASSE DES REP ET REP +

# LE CADRAGE MINISTÉRIEL DES RECTEURS ET IA-DASEN POUR ALLER VITE

### LES « INDICES DE POSITION SOCIALE » : LA POLITIQUE DE « MIXITÉ SOCIALE » EST INCOMPATIBLE AVEC CELLE DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE

Pour fermer des centaines de collèges et supprimer les moyens supplémentaires alloués à l'éducation prioritaire, le ministre Ndiaye se dote d'un outil : l'indice de position sociale (IPS). En mars 2023, il publie ainsi les IPS de tous les établissements. La politique ministérielle est aussi simple que perfide : il faudrait réduire les écarts d'IPS entre les collèges pour favoriser la mixité sociale. Pour y parvenir, le ministre voudrait fermer des centaines de collèges et ajuster la carte scolaire en conséquence, au prix de sureffectifs généralisés dans les collèges restants.

C'est l'inverse de la politique d'éducation prioritaire menée de depuis 1981 qui alloue des moyens supplémentaires pour « corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire » comme on peut encore le lire sur le site du ministère. Jusqu'à quand ?

### LE MINISTRE FIXE DES OBJECTIFS CONCRETS AUX RECTEURS ET IA-DASEN POUR « CONCERTER » LOCALEMENT

Impossible pour le Président Macron de passer à autre chose que les retraites. Paralysé par le refus grandissant de la politique présidentielle, son ministre Ndiaye ne fait que reporter la communication sur son « plan mixité » (prévu initialement en mars, des annonces pourraient survenir le 17 mai souffle-t-on au ministère). Il a même dû changer son fusil d'épaule : ne pouvant seul assumer de fermer des centaines de collèges et de supprimer l'éducation prioritaire, il charge ses recteurs et IA-DASEN de créer avant l'été « une instance académique de dialogue, de concertation et de pilotage de la mixité sociale et scolaire ».

C'est le retour de la « concertation », cette méthode présidentielle usée jusqu'à la corde qui a, rappelons-le, échoué à faire accepter la contre-réforme des retraites aux confédérations syndicales et aux millions et millions de salariés ! Mais pour le ministère, le jeu en vaut la chandelle : économiser notamment des milliers de postes d'enseignants, de CPE, d'AED, d'AESH, et les moyens supplémentaires de 1000 réseaux d'éducation prioritaire qui scolarisent 1 collégien sur 5 et dont bénéficient 45 000 enseignants en collège, pour un coût d'1,6 milliards d'euros (selon le rapport de la Cour des comptes en 2018 qui, sans surprise, considère que « l'éducation prioritaire [...] n'a pas atteint son objectif »).

### LE SNFOLC SOUTIEN LES PERSONNELS ET LES PARENTS MOBILISÉS CONTRE LES FERMETURES DE COLLÈGES

Sous l'impulsion en 2015 de la ministre Vallaud-Belkacem et de la loi dite de « refondation de l'École » en 2013, de nombreux plans départementaux ont été élaborés pour fermer des collèges et refondre la carte scolaire avec notamment les « secteurs multi-collèges » : « plan ambition réussite » en Charente (16) (devant fermer 11 collèges sur 38 dont les 4 en éducation prioritaire), « plan collèges 2050 » en Deux-Sèvres (dans le 79, qui envisage la fermeture de 12 collèges sur 36), « Plan Ambition Collèges » dans les Ardennes (08) prévoyant la fermeture de 8 collèges sur 35 etc.

Partout ces plans se heurtent à la résistance des personnels qui refusent la suppression de leur poste et des parents qui rejettent l'allongement des trajets. Le SNFOLC soutient toutes les mobilisations de personnels avec les parents qui, souvent, mettent ces plans en échec partiellement ou totalement.



**Retraite Macron à 64 ans,  
« pacte » Ndiaye,  
« plan mixité »,**

**même combat !  
Retrait !**

Le SNFOLC appelle les personnels à se regrouper sur les revendications et à discuter des moyens à mettre en œuvre pour faire céder le gouvernement.